

Famille et patrimoine

DIP appliqué au notariat

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DES NOTAIRES

Avec le développement de la mobilité internationale, le notaire et ses collaborateurs doivent faire face à des questions de droit de la famille et du patrimoine dans un cadre transnational.

Cette formation destinée aux notaires aborde les éléments d'extranéité pour répondre de façon pratique et professionnelle aux nombreuses variétés de situations rencontrées dans leur exercice.



2

millions de Français vivent
hors du territoire national

« Le notaire est celui qui rédige des actes propres à traverser les frontières pour sécuriser les familles et les patrimoines. »

Marc Cagniard, notaire, président du congrès des notaires de France 2019

Objectifs

L'objectif de cette formation est de permettre à chaque stagiaire de maîtriser les grands sujets suivant :

- Faire face aux conflits de lois et de juridiction,
 - Appliquer les règlements européens intéressant la pratique notariale,
- pour être en mesure de régler les dossiers présentant un élément d'extranéité.

La formation s'intéresse particulièrement au droit de la famille.

Contact

Formation professionnelle continue

Guillaume André (gandre@ices.fr)

Département Droit/Économie/Gestion

Yannick David, directeur

Coordonnateur de la formation

Richard Crone, notaire honoraire, expert en droit international privé

Conditions d'admission

Formation réservée aux notaires et à leurs collaborateurs (autre public sur dérogation)

Établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général, sous contrat avec l'État, à but non lucratif.

Organisme de formation professionnelle n° 52 85 01174 85

[ices.fr/entreprises](https://www.ices.fr/entreprises)

Programme

10h30 de formation basée principalement sur des études de cas.

Principes de base en cas d'extranéité

Union européenne et hors UE
Conflits de juridiction, conflits de lois, exequatur ou circulation simplifiée des titres appliqués au devoir de conseil du notaire
Raisonnement et techniques juridiques, recherche d'information

Succession avec des éléments d'extranéité

Dévolution, fiscalité
Donations

Couples et extranéité

Mariage et partenariats enregistré : formation, effets
Choix de la loi applicable : points clés

Dissolution du couple et extranéité

Compétence internationale et loi applicable aux causes du divorce et partenariat enregistré
Aspects patrimoniaux ...
Protection des mineurs : régime international de la responsabilité parentale de plein droit ou non
Obligations alimentaires : compétence, loi applicable, reconnaissance et exécution

Une attestation de formation est remise en fin formation permettant de répondre aux obligations de formation professionnelle continue des professionnels du droit.

Formation agréée par le Conseil supérieur du notariat (CSN)

Planning

La formation a lieu à l'ICES - Horaires et dates sur le site de l'ICES
ices.fr/entreprises

Partenariat

La Chambre des notaires de la Vendée

L'ICES au service des professionnels

Le département Droit / Économie / Gestion met à la disposition des entreprises et de leurs collaborateurs ses enseignants-chercheurs et ses professionnels experts vacataires.

Le pôle Entreprises étudie vos besoins particuliers en formation et peut vous proposer des formations sur mesure.

Contact : entreprises@ices.fr